

**AUJOURD'HUI** Niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord - Pas-de-Calais - Somme.

**DEMAIN** Fin du niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord - Pas-de-Calais - Somme.

Avant-hier 07/05/2020		Hier 08/05/2020		Aujourd'hui 09/05/2020		Demain 10/05/2020	
Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>		Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>		Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>		Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire			
				Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
				Nord	50		
			50	Pas-de-Calais	50		
				Somme	50		
				Aisne			
				Oise			

#### Légende

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint
	Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

**1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

**2<sup>ème</sup> niveau : alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1<sup>er</sup> niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

### RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

Par mesure de prévention, dans le contexte sanitaire et de confinement actuel, l'Agence Régionale de la Santé et les Préfets vous recommandent de :

- Réduire, voire reporter les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) ;
  - Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
  - Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consulter un professionnel de santé ;
  - Maîtriser la température dans votre logement ou votre lieu de travail ;
  - Eviter l'utilisation, en chauffage d'agrément, des cheminées à foyers ouverts ou des poêles et inserts anciens ;
  - Respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Stockez-les en attendant de pouvoir les apporter en déchetteries ou transformez-les en compost, en vous référant au guide pratique. <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts>
- Les Préfets rappellent que cette pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts, étant particulièrement polluante, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
- Des filières alternatives de recyclage des déchets verts peuvent être activées par les élus locaux. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

### EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord, du Pas -de-Calais, de la Somme sont concernés par cet épisode de pollution. Hier, un dépassement non prévu a eu lieu sur le département du Pas-de-Calais (zone littorale).

Cet épisode de pollution s'explique par les émissions de particules, la formation des particules secondaires et leur accumulation des particules depuis plusieurs jours lié à une masse d'air stable.

Aujourd'hui, le phénomène d'accumulation se poursuit avec les émissions et la formation de particules secondaires. Les conditions météorologiques sont stables (vents faibles, Nord Est), la masse d'air ne se déplaçant pas. Les prévisions des concentrations de particules devraient être au dessus du seuil d'information et recommandation pour les départements du Nord, Pas-de-Calais et Somme.

Demain, les concentrations devraient diminuer et redescendre sous le seuil d'information et recommandation au vu des modèles de prévision de la qualité de l'air et du renforcement des vents prévus (rafales) en début d'après midi, permettant ainsi une dispersion de la pollution. Le niveau d'information et recommandation ne devrait pas être atteint demain.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
<a href="https://www.atmo-hdf.fr/">https://www.atmo-hdf.fr/</a>  06 76 41 28 61  <a href="#">S'abonner gratuitement aux alertes</a>	<a href="http://www.prefectures-regions.gouv.fr">http://www.prefectures-regions.gouv.fr</a>  03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	<a href="https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/">https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/</a>  0 809 402 032
<p>Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les</p> 		